



**Halte au gaspillage de l'eau
60 millions de consommateurs et France
Libertés se mobilisent pour économiser l'eau**

**Dossier de presse
27 juin 2011**

La transparence des 20 plus grandes villes françaises

Sur les 20 plus grandes villes françaises, seules 6 ont rempli la base de données de l'ONEMA. Cela signifie que nous ne disposons pour 14 des plus grosses villes de France que de données statistiques pour évaluer le prix de l'eau mais également l'état du réseau, le taux de perte.... bref pour juger de l'efficacité du service.

La base de donnée citoyenne vient compenser ce manque en ce qui concerne le prix de l'eau.

L'eau est une ressource aussi précieuse. Nous ne pouvons nous contenter de piloter sa gestion «à vue». Les collectivités doivent prendre conscience de la nécessité d'être transparentes sur les indicateurs «eau» afin de permettre une gestion efficace de cette ressource vitale.

Villes	Taux de perte en 2009 (données statistiques)	Base citoyenne prixdeleau.fr	Base de donnée de l'ONEMA (données factuelles)
Paris	3,53	Remplie	
Marseille	16,5	Remplie	Remplie
Lyon	12	Remplie	
Toulouse	5	Remplie	
Nice	24	Remplie	
Nantes	15,6	Remplie	Remplie
Strasbourg	23,9	Remplie	Remplie
Montpellier	19,77	Remplie	
Bordeaux	21,62	Remplie	
Rennes	5	Remplie	
Le Havre	25,84	Remplie	
Reims	10	Remplie	
Lille	17,1	Remplie	Remplie
Saint-Etienne	13,1	Remplie	
Toulon	26,7	Remplie	
Grenoble	17,81	Remplie	Remplie
Dijon	20,7	Remplie	
Angers	15,7	Remplie	Remplie
Saint-Denis de la Réunion	12	Remplie	
Le Mans	16,11	Remplie	
Aix-en-Provence	15	Remplie	Remplie
Brest	19,6	Remplie	

Taux de perte = Volume des pertes en m³ / Volume mis en distribution en m³. Sources : *Journal du Dimanche*, rapports locaux sur le prix et la qualité du service de l'eau, ONEMA et prixdeleau.fr.

Halte aux gaspillages : une opération virale pour sensibiliser l'opinion

Un gif animé, diffusé sur Internet, permet de faire prendre conscience aux citoyens que, tout particulièrement en ces temps de sécheresse, l'eau est un bien qu'on ne peut plus gaspiller.

L'animation dure cinq secondes, et se termine par le slogan : « Toutes les 5 secondes, 190 000 litres d'eau sont gaspillés. Réagissez ! »



Elle renvoie ensuite vers une page Internet, avec un compteur permettant de visualiser en temps réel l'ampleur des fuites dans le réseau, ainsi que vers le site www.prixdeleau.fr, où l'internaute trouvera des outils pour demander à sa mairie de contribuer à l'effort de transparence.

Le compteur sur <http://www.prixdeleau.fr/compteur/>



Réduire les gaspillages chez les particuliers

Avec **5,8 milliards de mètres cube**, l'eau potable ne représente qu'une partie (**18 %**) de l'eau consommée en France. Sur 31 milliards de m³ prélevés chaque année, 18,8 sont destinés à la production d'énergie, 3,9 vont à l'agriculture et 3,1 à l'industrie (données 2007, source Eau France, d'après Agences de l'eau et SOeS).

De plus, le particulier n'est pas le seul utilisateur d'eau potable. Les collectivités ont elles aussi un rôle à jouer. Des expériences récentes prouvent qu'en rationalisant la distribution d'eau dans les équipements collectifs, en surveillant mieux d'éventuelles fuites, une collectivité peut baisser sa consommation d'un tiers (source : CSTB).

Il serait donc absurde de faire porter l'effort sur les seuls particuliers. Ces derniers sont conscients qu'ils ont un rôle à jouer : **87 % des Français se disent «attentifs à la quantité d'eau utilisée à leur domicile»** (baromètre C.I.EAU / TNS Sofres 2010). Mais ils peuvent faire plus, puisque :

- les fuites demeurent nombreuses à l'intérieur des logements (le CSTB les évalue à 20 % de la consommation) ;
- 27 % des consommateurs seulement sont équipés d'appareils ou d'équipements économiseurs d'eau (baromètre C.I.EAU / TNS Sofres 2010).

Un ménage français consacre environ 60 % de son eau à l'hygiène (corporelle et domestique) et à l'évacuation des toilettes (cf tableau ci-dessous). C'est donc sur ce poste que les économies possibles sont les plus importantes.

Usage	Litres habitant/ an	%
Bains douches	53,5	39
WC	27,5	20
Linge	16,5	12
Vaisselle	14	10
Cuisine	8	6
Auto jardin	8	6
Boisson	1,5	1
Divers	8	6
Total	137	100

Source : CI Eau , 2007.

Une étude de 60 millions de consommateurs, publiée dans le numéro de juillet/août, montre ainsi que le simple fait de changer de douchettes, d'adapter ses robinets et sa chasse d'eau permet à une famille de 4 personnes d'économiser environ 50 m³ par an, soit 150 à 200 € !

Selon le service Observation et statistiques de l'environnement (SoeS), **1,3 milliard de m³ d'eau potable ont été perdus dans les canalisations en 2008, soit 22 % de la production.** (Certains professionnels parlent même d'un taux de pertes plus proche de 30 %.) Sur la base de 900 000 km de canalisations, cela représente près de 4 m³ par jour et par km de canalisation !

Chaque jour, 3,5 millions de mètres cubes sont ainsi prélevés dans les rivières et les nappes puis traités inutilement, puisque cette eau n'arrive jamais jusqu'à l'usager. Indirectement, le coût du traitement lui est pourtant facturé...

Il n'existe malheureusement aucune étude récente permettant de localiser précisément le problème. Aujourd'hui, **seulement 5 000 communes, soit moins de 15 %, ont renseigné** la base de données de l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement, gérée par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), et dont un des indicateurs porte justement sur le taux de perte.

La fatalité a bon dos, puisque des villes comme Paris, Toulouse ou Rennes affichent des taux de pertes ne dépassant pas 5 %, quand d'autres, comme Nîmes, grimpent à 40 %. Localement, on trouve même des taux de perte dépassant 50 voire 60 %.

Il est vrai que **30 % des canalisations ont plus de 50 ans, et 75 % plus de 40 ans.** (Source : rapport Cador, 2002.) La réalisation de l'inventaire du patrimoine en canalisations d'eau potable, prévue par la loi Grenelle sur l'environnement avant la fin de l'année 2013, n'en est que plus urgente.

Encore faut-il que cet inventaire serve à quelque chose. Il doit nous amener à dégager les moyens de financer l'indispensable rénovation du réseau. (Certains expériences locales montrent d'ailleurs que, paradoxalement, l'investissement dans la rénovation du réseau n'a qu'un impact limité sur le prix de l'eau.) Il importe aussi que le texte d'application en cours d'élaboration prévoie des sanctions efficaces à l'encontre de ceux qui n'agiraient pas pour réduire le taux de perte au-delà d'un certain seuil. **Aujourd'hui, gaspiller 20 % de la production n'est plus tolérable.**